

AFFELNET LYCEE Post 3^{ème} et post 2^{nde}

Calendrier Inter académique 2018

Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon

	Dates	Etapes de la procédure pour le palier 3^{ème} et le palier seconde
Tour principal AFFELNET lycée	Du 22 mai au 15 Juin à 12H (dans les 3 académies)	Saisie des candidatures dans AFFELNET Lycée
	Le 25 mai (Lyon)	Date limite de saisie des vœux et de réception des dossiers à étudier en commission pré- PAM
	Du 28 mai au 1er juin 14h (Lyon)	Fermeture temporaire de la saisie des vœux
	Le 31 Mai (Grenoble et Clermont-Ferrand)	Date limite de réception des dossiers pré-PAM (voir guide) à étudier en commission
	Le 31 Mai (Lyon)	Commission académique Passerelle 1 ^{ère} pro
	Le 1 ^{er} juin (Lyon)	Commissions départementales pré-PAM pour les élèves EANA
	Le 5 juin (Clermont-Ferrand)	Passerelle voie GT vers voie pro : date limite d'envoi des dossiers de candidatures des établissements d'origine aux établissements d'accueil pour avis
	Le 5 juin (Lyon)	Commission médicale pré-PAM
	Le 6 juin (Lyon)	Commission académique pré-PAM pour élève de 3 ^{ème} SEGPA candidats en 2 ^{nde} pro
	Le 7 juin (Grenoble et Clermont-Ferrand)	Commission dossiers pré-PAM
	Le 11 juin (Clermont-Ferrand)	Passerelle voie GT vers voie pro date limite de retour de l'avis du chef d'établissement d'accueil au chef d'établissement d'origine
	Le 12 juin	Date limite d'attribution des mots de passe dans Affelmap pour les établissements hors académie
	Le 13 juin (dans les 3 académies)	Date limite de bascule de LSU dans AFFELNET
	Le 14 juin (Grenoble et Lyon) Le 14 juin (Clermont-Ferrand)	Date limite de recours pour commission d'appel Date limite d'envoi de la liste des admis par les établissements privés EN et de l'agriculture aux DSDEN
	Le 15 Juin à 12h dans les 3 académies	Fermeture AFFELNET
	Du 18 au 19 juin (Grenoble)	Saisie en établissement dans Affelnet des avis passerelles pour les élèves issus de la voie GT (affectation post 2 ^{nde})
	Le 19 juin et 20 juin (Grenoble et Lyon)	Commissions d'appel pour les niveaux 3 ^{ème} et 2 ^{nde} GT
	Le 18 juin (Clermont-Ferrand)	Date limite de recours en appel 3 ^{ème} et 2 ^{nde}
	Le 20 juin (Clermont-Ferrand)	Commission d'appel pour les niveaux 3 ^{ème} et 2 ^{nde} GT
	Le 21 juin de 9h à 11 h (Grenoble)	Réouverture d'AFFELNET pour saisie des modifications de vœux par les établissements
	Le 21 juin De 8h à 13 h Clermont-Ferrand)	Modifications des vœux en DSDEN suite aux commissions d'appel
	Du 21 juin 13h au 22 juin 12h (Lyon)	Saisie des décisions d'admission en établissements privés
	Du 21 juin à partir de 13h au 22 juin 13h (Grenoble)	Saisie en établissements privés des décisions d'admission
	Le 28 juin	Traitement informatique de l'affectation dans les 3 académies
	Du 28 au 29 juin	DNB

	Vendredi 29 juin 13h 30 (dans les 3 académies)	Transmission des décisions d'affectation ou des admissions aux établissements et aux familles
	Le 29 juin 18 h établissements (dans les 3 académies)	Début de la télé inscription
	Du 29 juin après-midi au 3 juillet 18h	Télé inscription Inscription auprès des établissements
Tour suivant n°1 AFFELNET lycée	Le 29 juin (après-midi) Grenoble Le 29 juin (après-midi) Lyon	Publication des places vacantes à l'issue du tour principal Utilisation de l'application Places vacantes
	Du 2 juillet au 5 juillet 17h (Grenoble)	Saisie des vœux pour le tour suivant
	Du 4 juillet au 5 juillet 17h (Lyon)	Saisie des vœux pour le tour suivant
	Le 6 juillet (Grenoble et Lyon)	Traitement de l'affectation tour suivant
	Le 6 juillet à 16h (Grenoble et Lyon)	Transmission des notifications d'affectation aux familles et début des inscriptions
	Le 6 juillet 18 h (Lyon)	Ouverture à la saisie et la consultation de l'application Places vacantes
Tour suivant n°2 AFFELNET lycée	Le 3 septembre dans les 3 académies)	Rentrée des élèves Fin des inscriptions académie de Lyon
	Le 4 septembre 18h (Grenoble et Clermont-Ferrand)	Arrêt des inscriptions dans les établissements
	Le 5 septembre (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon)	Transmission des places vacantes extraites de SIPA aux établissements pour actualisation académie de Grenoble et Clermont-Ferrand Date limite d'actualisation des places vacantes par les établissements académie de Lyon
	Le 6 septembre midi (Clermont-Ferrand, Grenoble)	Date limite de l'actualisation des places vacantes par les établissements
	Du 6 à 10h au 7 septembre à 18h (Lyon)	Saisie des vœux par les établissements
	Le 7 septembre à 10h (Clermont-Ferrand, Grenoble)	Publication des places vacantes
	Du 7 à 12h au 11 septembre à 18h (Grenoble) Du 10 au 11 septembre à 18h (Clermont-Ferrand)	Saisie des vœux par les établissements
	Le 11 septembre (Lyon)	Traitement de l'affectation A 16 h résultats de l'affectation et inscription dans les établissements
	Le 12 septembre (Clermont-Ferrand, Grenoble)	Traitement de l'affectation. A 14h transmission des résultats aux établissements de Grenoble
	Le 13 septembre (Clermont-Ferrand)	Transmission des résultats aux établissements
	Le 12 septembre (Lyon)	Fin des inscriptions. Date limite de validité des notifications d'affectation et des listes supplémentaires
	A partir du 13 septembre (Grenoble)	Inscription dans les établissements
	Le 14 septembre (Clermont-Ferrand)	Inscription dans les établissements